

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE A Belfort, le 2 juillet 2022

Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire à 10h00. Feuille d'émergement :

DEP 21	Nb voix
0210005 CHATILLON/SEINE V.B.	NR *
0210008 BEACH SPORT DIJON	NR *
0210016 CJ* LYCEE INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE (Fontaine)	1
0210017 CJ* AS COLLEGE BORIS VIAN (Talent)	1
0210030 VOLLEY LOISIRS 21	10
0210031 CJ*AS LYCEE STEPHEN LIEGEARD (Chenove)	1
0213827 ASPTT DIJON	9
0216180 VOLLEY CLUB CHENOVE	9
0218790 CHEVIGNY LOISIRS ET SPORTS	4
0218794 VOLLEY BEAUNE	5
0218956 CLUB SPOR. FONTAINE LES DIJON	10
0219695 DIJON TALANT VOLLEY-BALL	8
DEP 25	
0255795 BESANCON VOLLEY-BALL	10
0255803 VOLLEY SAINT VITOIS	NR *
0255807 ASPTT BESANCON	7
0255808 VOLLEY CLUB BAVANS	NR *
0255810 A.M.I.C.A.L.E. DE SAONE	NR *
0256194 UNION SPORTIVE NOVILLARS	3
0256450 AS AMICALE LAIQUE MORTEAU	NR *
0259435 VOLLEY AUDINCOURT CLUB	4
DEP 39	
0399351 MJC DOLE	4
0399352 AMICALE LAIQUE LEDONIENNE	6
0399353 PAYS DE SALINS VOLLEY-BALL	3

0399356 VOLLEY CLUB TAVAU	NR *
DEP 70	
0706191 AVANT-GARDE MUNICIPAL VESOUL	6
DEP 71	
0710024 CJ* COLLEGE PRIVE NOTRE DAME OZANAM (Macon)	1
0710026 BUXY VOLLEY TEAM	4
0710033 CJ* AS COLLEGE DAVID NIEPCE (Sennecey)	0
0710034 CJ*LES ECUREUILS COLLEGE DE LA CHATAIGNERAIE	0
0710036 AMICALE SPORTIVE PARRIAT MONTCEAU	2
0710037 CJ* LYCEE MILITAIRE D'AUTUN (Autun)	0
0710038 CJ* COLLEGE MILITAIRE CHANBARNIER (Autun)	0
0710040 CJ* ETOILE SPORTIVE SCOLAIRE MONTCELIENNE (Parriat Montceau)	0
0714025 CJ* LYCEE PRIVE NOTRE DAME OZANAM (Macon)	0
0714053 VOLLEY CLUB MACONNAIS	8
0714076 VBC CHALON SUR SAONE	9
0716088 CREUSOT VOLLEY-BALL	4
0717441 LA VAILLANTE AUTUN	3
0717763 VB SENNECEY LE GRAND CANTON	6
DEP 89	
0890015 UNION SPORTIVE DE JOIGNY VB	NR *
0890017 UNION SPORTIVE TOUCYCOISE VB	NR *
0898444 SENS VOLLEY 89	NR *
DEP 90	
0906319 GIROMAGNY VOLLEY-BALL	2
0906468 ASM BELFORT VOLLEY-BALL	8
0909293 ENTENTE VOL.BEAUCOURT/SOCHAUX	8

\* NR = NON REPRESENTE

156 VOIX SUR 191 (35 CLUB PRESENTS/REPRESENTES SUR 45) : QUORUM 82%

34 PERSONNES PRESENTES :

Membres du Comité directeur :

Ambs Cédric

Augey Alain

Brignoli Mickaël

Faivre Philippe

Fromentin Didier

Gascard Vincent

*Approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17/06/2023*

Gond Christine  
Léger Olivier  
Lemoigne Philippe  
Louis Philippe Sandrine  
Marazzi Stéphane  
Myot Virginie  
Picaut Emmanuel  
Ritz Luc  
Sergent Marie Laure  
Talfer Eric

Pour les clubs :

Bertocchi Vincent  
Bourseiller Hugo  
Burgun Stéphane  
Chenot Emilie  
Decreuse Colette  
Ginestet Yann  
Grenier David  
Gueneau Thierry  
Jacques Stéphanie  
Jamet Didier  
Lejeune Stéphane  
Lesavre Séverine  
Lombard Jean Baptiste  
Mamessier Pierre  
Rebeschini François

Salariés :

Boyé Samuel  
Ferrante Irene  
Lovatin Diane

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 10H00.

Virginie MYOT, Secrétaire Générale, ouvre l'AG, souhaite la bienvenue à tous les présents et passe la parole à Philippe FAIVRE, Président.

## **1) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Constatant la baisse du nombre total de licences de la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté lors des 3 dernières saisons, j'avais terminé mon rapport moral l'an dernier par ces mots : "Il nous appartient désormais de travailler pour retrouver le niveau qui était le nôtre avant la crise sanitaire. Je souhaite beaucoup de courage et de persévérance aux clubs et aux comités départementaux dans l'accomplissement de cette tâche."

Force est de constater que, comme bon nombre d'autres Ligues françaises, nous avons plutôt bien rebondi puisque nous affichons à la fin de cette saison 2021/2022 un total de 3287 licences (+1310), soit 66% de plus qu'en 2021/2022. Pour rappel, lors de la dernière saison sans Covid 2018/2019, nous avions 2902 licenciés.

Certains pensent que cette augmentation est liée à la médaille d'or de l'équipe de France masculine aux

JO. D'autres imaginent qu'il s'agit d'une conséquence de la diffusion sur Netflix du manga Haikyū, consacré à la pratique du volley-ball. En fait, personne n'en sait rien !

Toujours est-il que chaque club de la région a dû faire face à une arrivée massive de jeunes, plutôt sur les catégories M13 à M18, provoquant des difficultés d'organisation, d'encadrement, de disponibilité de créneaux de gymnases. Nous avons tous fait face, du mieux que nous avons pu, et le challenge qui se présente devant nous est de conserver ces effectifs dans nos clubs. Et pour ça je sais que je peux compter sur chacune et chacun d'entre vous et que vous avez travaillé en ce sens pendant cette saison 2021/2022 !

J'ai pris beaucoup de recul pour écrire ce bilan moral de cette année 2021, et ne comptez pas sur moi pour vous expliquer que cette année 2021, et par extension la saison 2021/2022, s'est déroulé de façon parfaite.

Je suis un président de Ligue qui aime le terrain. Vous avez pu me voir sur les compétitions régionales en senior, M18, M15, M13 et M11. Pendant ces matchs et ces tournois, je vois des choses. Je vis les compétitions avec vous, de l'intérieur. Parfois je remonte des points d'étonnement aux commissions concernées. Je profite de la présence des autres également : j'écoute, je prends des infos, j'en donne, bref j'échange. Donc je le redis : ne comptez pas sur moi pour vous expliquer que tout s'est bien passé.

En revanche, vous pouvez compter sur moi pour vous rappeler que les salariés et les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour la Ligue prennent des décisions, des initiatives, des options, toujours en leur âme et conscience, toujours avec les données connues à l'instant T et toujours avec le souci de promouvoir le volley-ball et d'assurer à chaque licencié de la Ligue la meilleure saison sportive possible !

Je sais bien qu'en France, il y a autant de sélectionneur de l'équipe de France de football que d'habitants. Il en va de même pour le volley-ball en Franche-Comté : il y a autant de personnes ayant un avis pertinent sur les formules sportives que de licenciés ! Je profite de cette AG pour vous rappeler que la porte de chacune de nos commissions est toujours ouverte pour accueillir de nouveaux membres, donc si vous avez un peu de temps devant vous pour partager vos idées, alors n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !

Sans marcher sur les plates-bandes des commissions qui prendront la parole un peu plus tard, je vous propose de faire un rapide tour d'horizon, vu de ma fenêtre. S'il s'est passé peu de choses pendant les six premiers mois 2021 du fait de la pandémie, il nous a fallu faire des choix dès le début de la saison 2021/2022. La Commission Sportive présidée par Cédric AMBS a dû très tôt plancher sur cette équation complexe :

- Bâtir des calendriers régionaux cohérents de ceux de la FFV
- Tenir compte du risque d'arrêt des championnats lié à la pandémie
- Garantir un nombre suffisant de matchs pour que chaque licencié soit pleinement satisfait

La Ligue a suivi la proposition de la Commission Sportive et des championnats découpés en 3 phases ont vu le jour. Dans le contexte c'était un choix à la fois pratique et logique mais qui a parfois perturbé certains licenciés.

Dans les catégories M11, M13 et M15, le début de saison a été chaotique, notamment pour trouver des lieux de compétition. La fin de saison est également perfectible et nous devons nous améliorer dans l'image que nous donnons aux jeunes lors des journées finales. Je sais que Cédric et les autres membres de la Commission Sportive ont ces sujets en tête et je suis certain qu'ils vont proposer des solutions pour améliorer ces situations.

La saison a été mitigée également pour la Commission Technique. Des difficultés pour trouver des encadrants pour l'Equipe Technique Régionale en début de saison, des organisations de stages parfois réalisées juste à temps et des communications tardives aux jeunes et à leurs parents mais en parallèle, nous avons mené à bien le projet de Professionnalisation de l'ETR, Samuel a réussi à former des entraîneurs en remplacement de Olivier BRIBES et nous organisons pour la première fois un stage d'équipe multi-activités.

En ce qui concerne l'Arbitrage, le succès des formations d'arbitres et marqueurs de la saison 2020/2021 n'a pas été suivie par la validation sur le terrain des apprentis arbitres en 2021/2022, ce qui a pu frustrer un certain nombre de licenciés et de clubs. Alain AUGÉY, Didier FROMENTIN et les autres membres de la Commission Sportive d'Arbitrage sont déjà à pied d'œuvre pour augmenter le rythme des validations dès le début de la saison 2022/2023.

Le domaine qui aura sans doute le plus progressé en 2021 est sans aucun doute celui de la communication ! Sous la houlette de son président Eric TALFER, la Commission Communication/Événementiel a en effet mis les bouchées doubles pour que la Ligue soit plus visible par ses licenciés et par le public extérieur. Nous possédons désormais un site internet complet et à jour, que nous devons encore compléter par l'ajout de documents pratiques. Nous publions également sur les réseaux sociaux les news concernant la Ligue mais nous relayons également volontiers les publications des clubs. Enfin, nous avons réalisé le covering des deux minibus, acheté des kits de visibilité (oriflammes, banderoles) et distribué un certain nombre de goodies dans le cadre du Circuit Outdoor.

La Commission Développement présidée par Samuel BOYE a notamment poursuivi le travail de professionnalisation par le suivi d'apprentis placés à la Ligue et dans les Comités Départementaux. Cette commission a également mis en place le Circuit Outdoor, fil rouge qui relie tous les tournois estivaux des clubs, sur sable et sur herbe, et qui récompense les joueurs et joueuses qui ont marqué le plus de points au fil des tournois. J'en profite pour rappeler que l'édition 2022 se déroule actuellement, en intégrant cette année des tournois pour les catégories jeunes, à l'initiative de la Ligue.

Son président Luc RITZ n'a pas pu mener à bien toutes les actions qu'il avait imaginé, notamment des interventions au niveau des stages CRE mais ce n'est que partie remise pour la Commission Médicale. En revanche il est à l'origine d'un certain nombre de documents à caractère médical que la Ligue a envoyé à chacun des clubs.

La Commission Statuts et Règlements, présidée par Claude ROCHE, devait plancher sur une révision des textes des statuts de la Ligue mais le projet a été décalé par la FFV.

Fort heureusement, la commission Discipline et Ethique n'a pas eu à se réunir en 2021.

Après ce tour d'horizon régional, que dire de la place de la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté au sein de la FFV ? Plus petite Ligue de France (si on excepte la Corse), la Bourgogne/Franche-Comté est pourtant bien présente à différents niveaux de la Fédération Française de Volley.

Je profite de l'occasion pour féliciter et remercier pour leur implication :

- Claude ROCHE, membre de la Commission Statuts et Règlements FFV
- Vincent ROCHE, membre du Conseil de Surveillance FFV et Arbitre international de beach volley
- Cédric AMBS, membre de la Commission Centrale Sportive FFV

Vous l'aurez remarqué, je n'ai pas passé sous silence les difficultés de la Ligue dans certains domaines. Taire ces difficultés serait un manque de respect de ma part envers les clubs et les licenciés mais ce serait aussi rater l'occasion de tenter de résoudre ces difficultés.

Outre le travail des bénévoles dans les commissions, nous avons pu compter cette année sur le travail assidu de nos salariés Samuel BOYE, Irene FERRANTE et de notre apprenti Simone ZERBI.

Pour autant, ces derniers se sont déclarés submergés de travail très tôt dans l'année et ils terminent cette saison 2021/2022 mentalement épuisés. Ce n'est pas si étonnant quand on se souvient qu'au moment de la fusion, le nombre de salariés de la Ligue s'élevait à 3,6 ETP (Equivalent Temps Plein), alors qu'il est aujourd'hui de 2,05 (en intégrant Simone ZERBI).

Aussi, avec le Bureau de la Ligue, nous avons réfléchi à la manière d'améliorer la structuration des salariés de la Ligue et nous avons pris les décisions suivantes :

- Passage du poste d'Irene FERRANTE à 100% (au lieu de 50% actuellement) : les créneaux d'accueil seront augmentés pour un meilleur service aux clubs et aux licenciés. De plus Irene prendra désormais en charge l'intégralité des tâches administratives, y compris pour l'organisation des stages CRE, afin que Samuel se recentre sur le développement.
- Poursuite de l'apprentissage de Simone ZERBI, dans le but d'assister Samuel BOYE sur les actions d'animations dans les CD et les clubs
- Arrivée de Diane LOVANTIN en tant qu'apprentie en communication, qui assistera Eric TALFER afin d'améliorer encore le domaine de la communication
- Arrivée de Nathan FAIVRE en tant que Service Civique. Nathan a déjà en charge l'animation des tournois jeunes pendant le Circuit Outdoor 2022

Dans le même temps, nous avons pu doter Samuel BOYE d'un véhicule de fonction et un minibus flambant neuf est venu compléter celui que nous possédions déjà.

Je ne serais pas complet si je n'évoquais le Plan Emploi Equipement de la FFV, qui doit contribuer à atteindre l'objectif de 200.000 licenciés en 2024, avec la création de 50 emplois de développement de 2022 à 2024 et l'installation de 250 lieux de pratique outdoor (beach, green, street).

Concernant la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté, nous avons obtenu l'accord pour une embauche d'un Agent de développement en 2022 et une autre embauche en 2023. Dans le même temps, nous sommes challengés pour augmenter le nombre de licenciés et de clubs de 25 % d'ici à 2024.

Autre sujet dont nous avons pris connaissance durant l'Assemblée générale de la FFV qui s'est déroulée à Mulhouse en mai : suite aux difficultés de trouver chaque année des organisateurs pour organiser les volleyades, mini-volleyades et maxi-volleyades, la FFV a changé de système de désignation et ne compte plus sur les candidatures spontanées des Ligues.

Elle désigne désormais un an à l'avance la Ligue organisatrice et nous avons été désignés pour organiser les volleyades 2023 (catégories M15 et F14). Nous allons étudier le Cahier des Charges dès réception et nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

En guise de conclusion, je souhaite sincèrement que vous soyez convaincus de notre volonté de nous attaquer aux problèmes, petits ou grands, qui ont émaillé cette saison 2021/2022. Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Philippe FAIVRE

Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley

## **2) ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05/09/2021**

Pas de remarque concernant ce PV.

Approuvé à l'unanimité.

**Le PV est adopté.**

## **3) RAPPORT COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE**

### **1 – PREAMBULE**

Malgré la continuation de la pandémie, la saison a pu se dérouler dans son intégralité.

Mais à cause de cela, beaucoup de volleyeurs sont passés à autre chose.

Cela s'est vu au niveau des licenciés joueurs, mais aussi au niveau des arbitres, où certains ont profité de cette occasion pour arrêter leur carrière.

## 2 - ARBITRAGE EN NATIONALE

SAISON	COUPE	PRO	ELITE	NAT 2	NAT 3	M 20	M 17	M 15	M 13	TOTAL
2017 / 2018	22	0	14	96	81	18	14	30	18	293
2018 / 2019	16	0	14	86	118	60	30	30	0	354
2019 / 2020	8	3	28	72	111	54	42	30	12	360
2020 / 2021	0	0	40	50	83	0	90	24	3	290
2021 / 2022	17	0	24	95	137	30	66	18	9	396

Les 396 arbitrages ont été faits par 25 arbitres.

Seize matchs ont été rendus à la CCA (4 en coupe fédérale, 1 en Elite, 5 en Nationale 2 et 6 en Nationale 3). De plus, 11 rencontres nous ont été retirées (4 en Nationale 2, 1 en Nationale 3 et 6 en coupe de France jeunes) et 9 n'ont pas eu de second arbitre de désigné en coupe de France jeunes. Cela représente 9.09 % des désignations à effectuer.

## 3 – REPARTITION DES DESIGNATIONS

	DESIGNATIONS																TOTAL	
	INTERNAT	AMICAL	COUPE F	L A F	ELITE	N 2 F	N 3 F	JEUNES	REG	INTERNAT	AMICAL	COUPE M	ELITE	N 2 M	N 3 M	JEUNES		REG
MATCHS PREVUS	0	20	8	0	5	35	65	54	134	13	18	9	6	45	60	69	120	661
MATCHS RAJOUTES PAR LA FFVB					5	11	5						8	4	7			40
<b>MATCHS A FAIRE</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>46</b>	<b>70</b>	<b>54</b>	<b>134</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>49</b>	<b>67</b>	<b>69</b>	<b>120</b>	<b>701</b>
MATCHS ANNULES PAR FFVB					2	1	6							2				11
MATCHS RENDUS A LA FFVB			3		2	2						1	1	3	4			16
MATCHS SANS ARBITRES							3	6								6	10	25
MATCHS NON JOUES								4										4
<b>MATCHS EFFECTUES</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>42</b>	<b>67</b>	<b>45</b>	<b>124</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>44</b>	<b>63</b>	<b>63</b>	<b>110</b>	<b>645</b>

Le pourcentage de non-désignation de premier arbitre en pré-nationale est de 9.84 %.

Le nombre de rencontres n'ayant pas eu de second arbitre fourni par le club recevant est de 35, ce qui représente 4.96 % des matchs. Ces absences concernent 6 clubs, dont 1 ne fournissent pratiquement jamais d'arbitre chez eux (ASPTT Dijon 1, BVB 7, Saint-Vit 6, Salins 1, Lons 6, EVBS 5 et ASMB 9).

#### 4 - REPARTITION DES ARBITRES DE SALLE

GRADE	NOMBRE	SEXE	NIVEAU D'ARBITRAGE				TOTAL
			INTERNATIONAL	NATIONAL	REGIONAL	DEPARTEMENTAL	
INTERNATIONAL	0	F	0	0	0	0	0
		M	0	0	0	0	0
FEDERAL	2	F	0	0	0	0	0
		M	0	2	0	0	2
CURSUS FEDERAL F3	0	F	0	0	0	0	0
		M	0	0	0	0	0
CURSUS FEDERAL F2	0	F	0	0	0	0	0
		M	0	0	0	0	0
CURSUS FEDERAL F1	1	F	0	0	0	0	0
		M	0	1	0	0	1
NATIONAL	9	F	0	0	0	0	0
		M	0	9	0	0	9
LIGUE	5	F	0	0	1	0	1
		M	0	2	2	0	4
DEPARTEMENTAL	81	F	0	0	14	13	27
		M	0	3	20	31	54
JEUNE ARBITRE	8	F	0	0	1	2	3
		M	0	1	2	2	5
MARQUEURS	35	F	0	7	14	4	25
		M	0	4	5	1	10
EN FORMATION	60	F	0	0	13	11	24
		M	0	1	14	21	36
TOTAL PAR NIVEAU			0	30	86	85	201
NOMBRE DE FEMININES			0	7	43	30	80
NOMBRE DE MASCULINS			0	23	43	55	121

Nous rappelons que chaque arbitre, afin de voir ses fonctions d'arbitre maintenues, doit faire un minimum de trois matchs.

Ce n'est pas le cas pour les 201 arbitres recensés dans la ligue, car certains n'ont fait aucun match lors de la saison (59 arbitres ou marqueurs et 20 stagiaires n'ont fait encore aucun arbitrage).

Nous manquons de lisibilité sur les disponibilités des arbitres qui auraient dû tenir leur espace arbitre à jour et des stagiaires qui, eux, n'ont encore pas cet espace, du fait qu'ils ne sont encore pas diplômés.

#### **Article 4-3 du Règlement général de l'arbitrage, intitulé PLAN DE CARRIERE**

**Après attribution, un grade est définitivement acquis pendant la période d'activité, hormis les cas suivants :**

- Déchéance en vertu d'une radiation de la F.F.V.B.,
- D'un arrêt prolongé (supérieur à 24 mois)
- D'une sanction administrative ou disciplinaire.

**La mention arbitre sera enlevée de la licence fédérale pour les cas prévus ci-dessus. Tout autre cas sera soumis à la C.C.A. qui en actera par Procès-Verbal le bien fondé. L'attribution des grades fédéral et national est du ressort de la C.C.A., celle des grades de départemental et ligue relève des C.R.A.**

En vertu de cet article de règlement, certains arbitres et marqueurs devraient se voir retirer leur grade d'arbitre ou de marqueurs.

Donc, par conséquent, ces personnes n'auraient plus le droit d'officier.



## **5 - FORMATION**

### **5 - 1) STAGES FEDERAL 3**

Cette saison, aucun candidat

### **5 - 2) STAGES FEDERAL 2**

Cette saison, aucun candidat

### **5 - 3) STAGE FEDERAL 1**

Cette saison, un candidat Mathieu MENS.

Ce stage s'est déroulé à Terville du 4 au 6 juin 2022.

Il concernait les finales M21 féminines.

### **5 - 4) STAGE ARBITRE NATIONAL**

Cette saison, trois candidats : Romuald JOVIGNOT, Olivier LEGER et Sébastien RIBOULET.

Ce stage a eu lieu à Villers-Cotterêts du 20 au 22 mai 2022.

Il concernait les finales M15 féminines.

Deux des 3 stagiaires ont été reçus

Le troisième a été ajourné et il pourra se représenter à la fin de la saison prochaine

### **5 - 5) EXAMEN ARBITRE DE LIGUE**

Cette saison, aucun candidat

## **5 - 6) FORMATION DANS LES DÉPARTEMENTS**

### **a) C D 71**

Une formation d'arbitre départemental a eu lieu cette saison, avec 4 stagiaires du même club (Chalon-sur-Saône).

La CDA est en phase d'observation pour validation définitive des stagiaires.

### **b) BILAN CRA FORMATION**

#### **Tableau résultats :**

	Candidats	Arbitre	Arbitre reçu	Arbitre rattrapage	Arbitre ajourné	Marqueur	Marqueur reçu	Marqueur rattrapage	Marqueur ajourné
2021	37	30	23	6	3	7	4	3	0
2022	25	23	14	7	2	2	0	1	1

Pour 2021, 16 clubs ont participé.

Pour 2022, 12 clubs ont participé.

10 clubs sont représentés sur les deux sessions proposées : ASM Belfort, ASPTT Besançon VB, Besançon VB, Buxy Volley Team, Volley Club Chenôve, Dijon Talant Volleyball, EVBS PM, Sens Volley 89, MJC Dôle, Pays de Salins VB,

**La partie théorique** a été effectuée en visio sur 3 sessions avec un examen par internet.

La session 2022 a été proposée les dimanches matins afin d'avoir les jeunes comme demandé par différents clubs.

Des clubs ont demandé une nouvelle session d'examen mais des difficultés pour déjà rendre opérationnel les arbitres validés et surtout pour la mise en place des rattrapages qui n'a pas été faite pour l'instant.

**La partie pratique** s'effectue avec des désignations où on essaie de mettre un expérimenté avec un candidat stagiaire.

C'est le point qui va falloir développer afin de permettre aux arbitres de pouvoir évoluer de manière efficace au niveau de la pratique d'arbitrage. Pour y parvenir, la saison prochaine sera proposée de venir au CRE pour ceux qui le souhaitent afin de pouvoir avoir une formation à la pratique avec préparation et mise en pratique en soirée sur les matches des joueuses et joueurs en formation. Le partenariat CRE & CRA va voir le jour courant juin afin de pouvoir être opérationnel à la rentrée. Une corrélation entre les arbitres reçus et les arbitres qui ont arbitré en pratique cette saison sera effectuée, pour l'AG de la Ligue, afin de voir l'implication réelle des arbitres stagiaires. Pour l'AG de la Ligue, il serait bien de pouvoir remettre le grade aux arbitres qui ont réellement effectué les trois arbitrages demandés avec l'écusson Départemental que les clubs pourront remettre à leur stagiaires admis.

**Formation continue** : Grade National : les candidats qui y sont allés, je les ai plus accompagné que préparé.

Résultat : 2 sur 3 sont admis, un ajourné. Grade Fédéral : Fédéral 1 – des échanges se font et permettent au

candidat de se préparer sur la théorie comme la pratique. Résultat : 6 juin au soir. La formation est une affaire de tous ! Les arbitres en fonction peuvent et doivent s'impliquer dans la formation, pour aider, accompagner les arbitres formés, en discutant avant et après le match pour permettre aux arbitres formés de progresser et surtout de s'améliorer pour le prochain match ! Le président de la CRA remercie les 3 membres de sa commission qui ont orchestré celle-ci, à savoir Nassim AOOUN pour la formation proprement dite, Emmanuel PICAUT pour l'élaboration des questionnaires et Didier FROMENTIN pour le suivi et la relance des stagiaires.

c) **STAPS** Trois arbitres ont arbitré des matches de coupe de France universitaire sur Besançon.

## **6- AUTRES ACTIVITES DE LA CRA**

### **REUNIONS**

La commission s'est réunie cinq fois cette saison, à Dole, les 23 septembre 2021, 2 octobre 2021 et 6 décembre 2021 et par visioconférence les 24 février 2022 et 10 mars 2022. De plus, une réunion a été organisée pour tous les arbitres (stagiaires compris) le 7 janvier 2022 avec le responsable de zone CCA. Deux possibilités étaient offertes aux participants, soit par visioconférence, soit en présentiel. Malgré cela, très peu de participants présents. Doit-on faire revenir cette personne, la date était-elle mal choisie ? Toujours est-il que le président de la commission est très déçu de cet état de fait. La cellule formation ne s'est, quant à elle, pas réunie cette saison, mais elle a organisé une session de formation.

**MATCHS INTERNATIONAUX APRES LES JEUX OLYMPIQUES** Trois matchs amicaux contre l'Ukraine, en masculin, se sont déroulés à Belfort du 25 au 29 août 2021. La CRA a envoyé 7 arbitres pour officier sur ces rencontres et assurer les fonctions de juges de ligne, de marqueurs et d'arbitres.

## **7- CRITERES DE DESIGNATION POUR LA SAISON PROCHAINE**

Ils seront les mêmes que ceux de cette saison, à savoir : Dans un souci d'économies budgétaires, nous avons décidé que le kilométrage aller maximum que devront faire les arbitres désignés en pré-nationale sera de 150 km. Nous avons déjà utilisé ce système pour cette saison. **TRES IMPORTANT Afin d'éviter de refaire le travail plusieurs fois, il est impératif que tous les arbitres qui officient saisissent, dans leur espace arbitre, les dates où ils seront indisponibles et le tiennent à jour. Rappel La commission désignations nomme les arbitres sur les rencontres en essayant de tenir compte du niveau des matchs et De leur niveau de compétence.**

**Si les espaces arbitres sont correctement remplis, les arbitres et la CRA ne devraient pas avoir de souci.**

**La CRA essaiera de nommer les stagiaires, en priorité, sur des matches correspondant à leurs compétences.**

**Nous leur demanderons un minimum de trois dates, afin de les désigner éventuellement sur les catégories M18 OU M21.**

**Ce n'est pas à la CRA de demander si un arbitre est disponible, mais à lui de faire le nécessaire (espace arbitre rempli) pour qu'elle soit au courant, sinon vous vous rendez compte du nombre de coups de téléphone qu'elle devrait passer et du temps passé à le faire.**

## **8- D A F A**

### **Règlement général de l'arbitrage**

1.3 - DEVOIR D'ACCUEIL ET DE FORMATION D'ARBITRAGE (DAFA) A REMPLIR PAR LES GSA

Obligations d'arbitres :

Chaque équipe engagée dans le championnat LNV ou le championnat National doit déclarer, au début de la saison sportive, à la CCA et à sa CRA d'appartenance un arbitre pouvant officier (selon son niveau de pratique) soit en championnat LNV, soit en championnat National, soit en championnat Régional, soit en championnat Départemental.

L'obligation du GSA sera remplie si l'arbitre obtient un nombre de points suffisant en fonction du nombre de rencontres jouées en championnat LNV ou national par l'équipe du GSA par l'équipe du GSA dont il remplit l'obligation (principe 1 match= 1 point).

Dans le cas contraire, ce GSA sera sanctionné d'une amende prévue au règlement financier de la FFVolley.

La fonction de membre de la CCA, de membre de la CRA ou de Président de la CDA suffit à attribuer les points requis à l'équipe pour laquelle il sera désigné arbitre rattaché.

L'arbitre doit être licencié FFVolley Encadrant (« Encadrement ») dans le GSA de son choix, mais devra être inscrit

en tant qu'arbitre rattaché sur le formulaire d'engagement annuel sur le site fédéral.

Barème des points pour la validation des DAFA :

Equipe évoluant en championnat LNV ou National : 1 point par rencontre jouée durant la saison sportive (saison régulière et poule d'accession ou de relégation).

Si les GSA possèdent plusieurs équipes dans les championnats LNV ou nationaux, le cumul des points à obtenir sera retenu pour l'ensemble des équipes.

Barème des points obtenus par les arbitres pour chaque rencontre :

Championnats Départementaux, Régionaux : 1 point, Juge de Ligne : 1 point

Championnats Nationaux et LNV : 2 points

CDF jeunes (par tournoi) : 3 points

Les points obtenus par des arbitres JEUNES (moins de 18 ans le 1er jour de la saison) seront doublés (jusqu'à N3).

Beach Série 1 et finales CDF = 2 points

Beach Série 2 = 1 point

Les arbitres pourront tout au long de la saison cumuler les points qui seront répartis entre les équipes afin que les GSA puissent obtenir au mieux leur DAFA en fonction des obligations fédérales.

Un arbitre rattaché à une équipe, pourra donc à lui seul, remplir l'ensemble des obligations d'un GSA, composé de plusieurs équipes, si celui-ci totalise le total requis pour l'ensemble des équipes.

Pour qu'une partie de l'obligation d'arbitrage soit valide, l'arbitre référent devra effectuer au minimum 5 arbitrages dans la saison en cours.

Le GSA sera sanctionné d'une amende pour défaillance partielle de l'arbitrage mis à la disposition de la CCA (Voir règlement financier) :

- si le cumul des points est supérieur à 5, mais inférieur au total requis.

Le GSA sera sanctionné d'une amende pour défaillance totale de l'arbitrage mis à la disposition de la CCA (Voir règlement financier) :

- si le cumul des points est inférieur à 5 sur le total requis.

#### **REMERCIEMENTS**

La CRA remercie tous les arbitres qui ont officié, cette saison, tant en nationale qu'en pré-nationale, en supportant le jeu des chaises musicales que j'ai dû pratiquer à plusieurs reprises et toutes les demandes que j'ai dû faire en catastrophe.

#### **EXCUSES**

La CRA s'excuse auprès des clubs qui n'ont pas eu de premier arbitre désigné par la commission.

#### **Intervention de Didier Fromentin, responsable formation CRA**

Nous avons eu 37 personnes en formation en 2021 et 25 en 2022, plus les certifications.

La difficulté principale est la supervision, difficile à organiser car les superviseurs doivent s'occuper des arbitrages aussi. Les supervisions sur des tournois de rentrée seraient une solution, il est important d'en informer bien à l'avance la CRA de façon à pouvoir s'organiser. Même des tournois extérieurs en 4x4.

#### **Question de Stéphane Lejeune, club de Giromagny**

Quel est le pourcentage d'arbitres qui sont seulement arbitres, qui ne jouent pas ?

Réponse : seulement une dizaine, pas assez pour arriver à couvrir tous les matchs. Tous les autres arbitres sont également joueurs ou entraîneurs. On leur demande néanmoins d'effectuer au moins 3 arbitrages par saison.

#### **Intervention de Didier Fromentin, responsable formation CRA**

144 personnes aident régulièrement à l'arbitrage, sans être tous arbitres officiels. Plusieurs marqueurs ont été validés par acquis de pratique. La CRA va contacter toutes ces personnes pour les inciter à formaliser leur pratique d'arbitrage et ainsi éviter les amendes.

### **Intervention de Philippe Lemoigne, club de VBS Sennecey le Grand**

Il faudrait un superviseur sur les journées jeunes, dès les catégories M11 M13, pour aider et guider les jeunes à l'arbitrage.

Virginie Myot demande que la CRA organise une réunion à l'intention des clubs pour les inciter à s'occuper de la formation des jeunes arbitres. Didier Fromentin propose de nommer des arbitres référents pour aller sur les plateaux. Marie-Laure Sergent précise qu'ils ne doivent pas être forcément des arbitres nationaux, mais aussi départementaux ou régionaux.

## **4) RAPPORT COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT**

Samuel BOYE prend la parole pour présenter le rapport d'activité de la Commission Régionale Développement (*cf en pièce jointe « Rapport CRDEV 2021-2022 »*).

### **Question de Marie-Laure SERGENT, club de Pays de Salins VB**

Est-ce que des jeunes peuvent participer aux formations prévues pour les services civiques ?

Réponse : oui, il s'agit de modules de formation ouverts à tous.

## **5) RAPPORT COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE**

Virginie MYOT prend la parole.

Un rapport mitigé pour la CRT pour cette saison – à noter des points négatifs et heureusement des points positifs.

### **Objectifs début de saison et réalisation des objectifs :**

Souhait des élus compte tenu des contraintes financières.

L'objectif principal de cette saison est la formation du joueur, les Volleyades et Maxi-Volleyades ne seront pas forcément la finalité

2ème objectif de la CRT : la professionnalisation des cadres CRT

3ème objectif de la CRT : proposer un stage d'été (style camp d'été) ouvert à tous les jeunes licenciés

### **• Formation du joueur**

Globalement l'objectif a été atteint avec un taux de participation important – pas de problème spécifique (discipline) à noter. Il a fallu composer avec la COVID-19.

Niveau des joueurs plutôt faible (peut-être dû à la crise sanitaire), méconnaissance du 6x6

Résultats Volleyades :

Filles : 22èmes/23

Garçons : 20èmes/24

Annulation des MaxiVolleyades -> Tournoi de Rixheim M16 F + M18 M

A noter : une difficulté en début de saison pour trouver des cadres – notre projet que des entraîneurs adjoints seront des cadres en formation n'a pas pu être réalisé

A envisager (voire une nécessité) : constitution d'une nouvelle ETR pour la prochaine saison

A travailler pour la saison prochaine : séances d'entraînement moins longues mais plus dynamiques suite aux recommandations fédérales.

### **• Professionnalisation des cadres CRE :**

Avec fiche de paie pour les entraîneurs principaux et adjoints / auto-entrepreneurs (mêmes conditions pour tous – augmentation significative de la masse salariale)

- **Formation des cadres**

Réalisée par Samuel (suite au départ d'Olivier) en même temps que les stages CRE.

Gros travail réalisé avec un retour très positif des stagiaires.

Une nouvelle organisation sera proposée pour la saison prochaine.

- **Organisation d'un stage d'été – Camp d'été**

Destination : DOUCIER

Activités : volley, activités plein air

**Projets :**

- Maintenir la dynamique des membres de la CRT
- Continuer sur la formation du joueur en sélectionnant les compétitions adéquates quant au niveau
- Améliorer l'organisation au niveau de la logistique des stages – communication plus fluide entre les différents acteurs
- Recherche de nouveaux cadres pour la prochaine saison
- Proposition d'un stage d'été sur 1 semaine début juillet 2022

Je remercie tous les membres et cadres de la CRT qui ont œuvré cette année avec leurs idées, soutiens et actions.

Je confirme ce que j'avais annoncé en début de saison : je ne souhaite pas continuer la Présidence de la CRT (voire ma présence) pour la saison prochaine dans les mêmes conditions.

## **6) RAPPORT COMMISSION REGIONALE SPORTIVE**

Cédric AMBS prend la parole.

Après deux saisons interrompues, notre commission a été très heureuse de pouvoir mener jusqu'au bout les championnats qu'elle vous a proposé. Des plus jeunes aux séniors, chaque club a pu s'engager s'il le souhaitait dans toutes les catégories possibles. Le regain de nouveaux licenciés dans chacun des clubs a vu aussi grandir le nombre d'équipes et donc quelques adaptations en cours de route. Toutefois, les canevas des championnats que nous avons prévu ont été respectés. Par ailleurs, nous avons prévu pour la saison 2022/2023 encore quelques adaptations suite à des demandes émanant du bureau, ainsi qu'au retour d'expériences vécues cette saison.

Nous rappelons que la commission est composée de femmes et d'hommes venant de départements différents et dont le tissu et le réseau volley sont très variés, ce qui fait la richesse des débats et que l'ensemble des subtilités que nous sommes amenés à rencontrer sont connus par l'ensemble de nos membres. Nous vous sommes grés de la confiance que vous portez et porterez à leur travail.

Enfin, très régulièrement, Sam et moi-même avons été consulté pour plusieurs sujets allant des reports Covid à des petits points de règlements. Cela s'ajoutant au travail effectué par les autres membres comme le contrôle de l'ensembles des fdme, les modifications de calendrier, les mises en ligne de championnat, les recherches de gymnases pour les compétitions jeunes... C'est extrêmement énergivore, mais nous l'avons fait de bonne volonté. En contrepartie, pour la saison à venir, nous comptons sur vous pour nous répondre le plus rapidement et le plus efficacement possible afin que nous puissions vous proposer une communication et des informations le plus sereinement possible.

Cédric AMBS indique les pistes d'amélioration que s'est posée la commission :

- Remise des récompenses sur tous les championnats la dernière journée
- Cahier de charge pour les interdep
- Formules des championnats jeunes

### **Question de Marie-Laure SERGENT, club de Pays de Salins VB**

Les résultats de tous les championnats régionaux n'ont pas été diffusés, est-il possible de les avoir dans les rapports de la commission sportive ?

Cédric AMBS répond qu'ils sont sur le site fédéral dans l'historique.

Eric TALFER ajoute que concernant les championnats M13, les résultats seront bientôt sur le site de la ligue.

Cédric AMBS indique les pistes d'amélioration que s'est posée la commission :

- Remise des récompenses sur tous les championnats la dernière journée
- Cahier de charge pour les interdep
- Formules des championnats jeunes

## **7) RAPPORT COMMISSION REGIONALE COMMUNICATION EVENEMENTIEL**

Eric TALFER prend la parole.

Rapport d'activité 2021/2022

Réseaux sociaux :

- Activité soutenue sur la page Facebook avec 125 publications entre le 1er août et le 31 mai. 651 abonnés en août 2021 et 782 en juin 2022, la page reste assez peu suivie.
- Compte Instagram peu utilisé, pas toujours adapté à la diffusion d'informations, besoin d'aide sur ce point.

Site Internet :

- Mise en ligne des CR
- Mise en ligne régulière des résultats M13 et M15.
- Gestion des inscriptions en ligne aux stages CRE

Communication :

- Marquage des deux minibus
- Distribution de gourdes marquées avec le logo de la ligue aux M13 sur les derniers plateaux
- Création de 4 banderoles 3m/1m et 4 drapeaux verticaux 2,5m/.8m qui permettra une visibilité de la ligue sur les événements organisés dans la région.
- Réalisation de plaquettes de score pour les tournois outdoor et de stylos aux couleurs de la ligue.

Il regrette que la commission n'ait pas pu se réunir sur la saison et que certains projets n'aient pas été réalisés. Grace à l'arrivée de Diane en contrat d'apprentissage sur la communication, ils pourront faire beaucoup mieux.

Il note que sur les réseaux sociaux il y a parfois des commentaires peu édifiants, qui donnent une mauvaise image de la ligue.

### **Intervention de Vincent GASCARD, club de l'EVBS PM**

Il précise qu'il faut accepter les critiques et que, s'agissant de réseaux sociaux, tous le monde a le droit de s'exprimer. Il ajoute qu'il y a eu beaucoup d'informations sur le circuit outdoor mais peu ou pas sur les volleyades.

Eric TALFER répond que les critiques sont acceptées si elles sont constructives et formulées poliment.

### **Intervention de Didier JAMET, club de VBC Chalon sur Saone**

Il souligne que Instagram est plus efficace que Facebook pour la communication, et que des groupes Whatspp peuvent être faits pour le suivi et les visuels des évènements.

### **Intervention de François REBESCHINI, club de l'AGM Vesoul**

Il rappelle que Rematch est disponible et que n'importe qui peut l'utiliser.

Philippe FAIVRE conclut qu'il y a plusieurs canaux de communication possibles, que le problème est toujours la disponibilité des bénévoles, et que l'arrivée de Diane sera très utile.

Eric TALFER rappelle qu'il y a l'adresse email de la commission pour envoyer idées et critiques.

## 8) RAPPORT COMMISSION REGIONALE MEDICALE

Luc RITZ prend la parole.

Peu de choses réalisées durant cette saison malheureusement, deux constats s'imposent à mon sens :

- L'absence de projets antérieurs de la commission médicale, il faut donc démarrer tous les projets de zéro, ce qui prend du temps.

- Le nombre très faible de membre dans la commission (un seul), ce qui implique moins d'idées, et moins de temps de réalisation.

Malgré tout, quelques avancées :

- Sport santé : début de formation de 2 encadrants, avec pour objectif de commencer avec un club à la rentrée scolaire 2022.
- Intervention stages CRE : pas d'intervention par manque de disponibilité personnelle. De même, une intervention est déjà prévue lors des vacances de la Toussaint 2022, en partenariat avec la DRAJES pour la prévention des violences, harcèlement, bizutage... dans le milieu du sport.
- Blessures : Création d'un carnet de protocole de prise en charge des blessures les plus courantes dans la pratique du volley.
- Trousse pharmacie : fourniture de matériel de premier secours aux formateurs des stage CRE (liste disponible sur carnet de protocole des blessures).
- Doubles et triples surclassements: validation de toutes les demandes effectuées depuis le début de la saison.

Abandon du projet de créer un réseau de professionnels de santé affiliés au volley-ball devant l'absence de retour des clubs, donc probablement jugé inutile.

Il conclut par un appel aux bénévoles à le rejoindre dans cette commission dont il est le seul membre à ce jour.

### **Intervention de Cédric AMBS, club de Besançon Volleyball**

Il rappelle l'importance de l'attestation d'honorabilité pour toutes les licences encadrement, ainsi que celle que tous ceux qui sont sur le banc aient une licence encadrement.

## 9) VOTE DU RAPPORT MORAL

### **Vote du rapport moral**

Approuvé à l'unanimité.

**Le rapport est adopté.**

## 10) RAPPORT DU TRESORIER

Stéphane MARAZZI, Trésorier de la Ligue, présente le bilan financier 2021.

Le réalisé est positif, la saison a été écourtée, il y a eu moins de charges que prévu (moins de championnats et stages, donc moins de transports, hébergements, repas, etc.), réunions en visioconférence, investissement sur les véhicules de la ligue qui permettent d'optimiser les charges ; de



l'autre côté, les produits ont été ceux d'une année normale voir meilleure grâce aux subventions. Par rapport à l'année précédente, les charges ont été inférieures de 37K€, et les recettes supérieures de 27K€. Le résultat est malgré tout moins en positif de ce qu'il aurait pu être car il y a eu beaucoup d'actions de développement (professionnalisation, etc.).

#### **Question de Pierre MAMESSIER, club de VBC Chalon sur Saône**

Il demande si la ligue a pu bénéficier du chômage partiel et si les comptes auraient été en positif sans ça. Oui, il y a eu du chômage partiel pour les salariés, mais oui, les comptes auraient été quand même en positif.

#### **Question de Stéphane LEJEUNE, club de Giromagny**

Il demande si c'est mieux de faire un budget sur année civile ou sur la saison sportive.

C'est compliqué, car les subventions sont attribuées sur l'année civile.

Samuel Boyé invite d'ailleurs tous les clubs à faire leurs budgets sur l'année civile, ça rend la gestion plus simple, et seulement la première année sera décalée.

## **11) RAPPORT DU REVISEUR AUX COMPTES**

### **RAPPORT DU REVISEUR AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE LA LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE VOLLEY BALL - EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 sur le contrôle des comptes de la LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE VOLLEY BALL tels qu'ils vous ont été présentés.

Ces comptes se caractérisent par un excédent de 42 305.74 € et des fonds propres de 198 064.59 €.

Le plan de relance 2021 de la Ligue de Bourgogne Franche Comté, faisant suite à la crise sanitaire ayant provoqué l'arrêt des compétitions régionales adultes et jeunes, validé par le comité directeur du 29 mars 2021, en complément du plan de relance de la FFVB, impacte le résultat de l'exercice 2021 sur plusieurs points principaux :

- Une remise de 50% de la part régionale de la licence 2021-2022 pour les licenciés 2020-2021.

L'impact financier s'est trouvé compensé par l'augmentation très significative du nombre de licenciés par rapport à la saison précédente.

Ainsi les produits de licences s'élèvent à 51 572 € pour l'année civile 2021 contre 48 945

€ pour l'année civile 2020, soit une augmentation de 5%. A titre de comparaison, les produits de licences s'élevaient à 64 368 € pour l'année civile 2019.

- La non-facturation totale des engagements en compétition seniors et jeunes de la saison 2020-2021.

L'impact financier de cette mesure s'est trouvé compensé par le changement de mode de facturation des frais d'engagements des compétitions seniors, M21 et M18, auparavant facturés en fin de saison sportive (juin) et désormais facturés en début de saison sportive (novembre). Ainsi les comptes 2020 comprennent les frais d'engagements de la saison sportive 2019-2020, et les comptes 2021 ceux de la saison sportive 2021-2022.

- Gratuité de la ré-affiliation régionale des clubs et absence de sanctions financières.

Ainsi les produits d'exploitation apparaissent en hausse de 20 556 € (+14%) dont 14 248 € de subvention reçue de l'Agence Nationale du Sport.

Les charges d'exploitation sont encore impactées par la crise sanitaire (économies de frais de déplacement, de frais de stage, incidence du chômage partiel et des exonérations de charges sociales). Toutefois, elles sont en hausse de 28 066 € (+27%) notamment en raison de l'amortissement du nouveau minibus de la Ligue et du véhicule de fonction, acquis sur l'exercice, et de l'embauche d'un



contrat d'apprentissage.

Les fonds propres s'élèvent au 31 décembre 2021 à 198 064.59 €, le solde de trésorerie à 128 511.20 €, en baisse de 34 554.92 € par rapport à 2020. Cette baisse de la trésorerie malgré l'excédent dégagé sur l'exercice, s'explique par la souscription de 50 000 € de parts du crédit mutuel, et par les acquisitions de matériels de transport (45 316 € financés par subvention d'investissement à hauteur de 14 581 €).

Les comptes 2021 de la LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE VOLLEY BALL apparaissent réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue.

Fait à CHALON SUR SAONE,  
Le 29 juin 2022  
Emmanuel PRUDON

## 12) VOTE DU BILAN 2021

### **Vote du bilan 2021**

Approuvé à l'unanimité.

**Le bilan est approuvé.**

## 13) ADOPTION DES TARIFS ET AMENDES

Stéphane MARAZZI présente la proposition des tarifs 2022/2023.

Pour la saison 2021/2022 il n'y a pas eu d'augmentations.

Cette année il y a beaucoup de projets.

La fédération a appliqué des augmentations, la ligue a décidé d'en appliquer seulement sur certains secteurs prioritaires, et ces augmentations seraient anecdotiques et pour accompagner l'augmentation générale. Pas d'augmentations sur les plus jeunes, pour conserver le côté incitatif. Seulement 1 euro sur certaines licences (Senior, M21/M18, M15/M13) pour une augmentation progressive dans le temps. Pas d'augmentation sur les affiliations des clubs. Pas d'augmentation sur engagements et amendes.

### **Question de Philippe LEMOINGE, club de VBS Sennecey le Grand**

Pourquoi augmenter les M13 ? Car c'est une catégorie qui peut participer au CRE.

Tableau des tarifs ci-dessous et en pièce jointe.

## 2022/23 - LICENCES & AFFILIATIONS Cotisations Fédérales et Régionales

Cotisation Fédérale	Cotisation Ligue	Total *	
<b>AFFILIATIONS ET INSCRIPTIONS VOLLEY BALL</b>			
17,00 €	4,00 €	21,00 €	GSA - GSD/GSR - UGS - Première Affiliation (voir notice Pack création d'un GSA (annexe 2 du RG Licences et GSA))
33,00 €	30,00 €	63,00 €	Réaffiliations GSD/GSR- GSA LOISIR & UGS
109,00 €	30,00 €	139,00 €	Réaffiliations GSA NIVEAU DEPARTEMENTAL
197,00 €	34,00 €	231,00 €	Réaffiliations GSA REGIONAL
272,00 €	34,00 €	306,00 €	Réaffiliations GSA NIVEAU NATIONAL
17,00 €	4,00 €	21,00 €	Première création Bassin de Pratiques
33,00 €	8,00 €	41,00 €	Renouvellement Bassin de Pratiques
17,00 €	4,00 €	21,00 €	Première affiliation CLUB JEUNES (voir notice Pack création d'un GSA (annexe 2 du RG Licences et GSA))
33,00 €	30,00 €	63,00 €	Réaffiliation CLUB JEUNES
<b>LICENCE DE BASE ENCADREMENT</b>			
26,00 €	14,00 €	40,00 €	Extension DIRIGEANT
32,00 €	14,00 €	46,00 €	Extension SOIGNANT
32,00 €	14,00 €	46,00 €	Extension - ARBITRE - à partir de M18
32,00 €	14,00 €	46,00 €	Extension - EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18
32,00 €	14,00 €	46,00 €	Extension - EDUCATEUR SPORTIF OPTION PRO
16,00 €	7,00 €	23,00 €	Extension ARBITRE - Catégorie M15 à M9
7,00 €		7,00 €	Extension PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 3€
127,00 €	0,00 €	127,00 €	DROIT DE MUTATION Extension Encadrement (Sauf Dirigeant et Pass Bénévole)
<b>LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL</b>			
43,00 €	42,00 €	85,00 €	MASTERS (40 ans et +) - SENIORS
43,00 €	29,00 €	72,00 €	M21 - M18
22,00 €	25,00 €	47,00 €	M15 - M13
22,00 €	13,00 €	35,00 €	M11 - M9
12,00 €	8,00 €	20,00 €	M7

## 2022/23 - LICENCES & AFFILIATIONS Cotisations Fédérales et Régionales

Cotisation Fédérale	Cotisation Ligue	Total *	* hors cotisation CD
127,00 €	43,00 €	170,00 €	DROIT DE MUTATION JOUEUR NATIONALE - à partir de M18
73,00 €	38,00 €	111,00 €	DROIT DE MUTATION JOUEUR REGIONALE - à partir de M18
73,00 €	43,00 €	116,00 €	DROIT DE MUTATION EXCEPTIONNELLE (toutes catégories)
<b>LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR</b>			
26,00 €	42,00 €	68,00 €	MASTERS (40 ans et+)/SENIORS /M21/M18
14,00 €	13,00 €	27,00 €	M15/M13
14,00 €	12,00 €	26,00 €	M11/M9/M7
43,00 €	43,00 €	86,00 €	DROIT DE MUTATION OUTDOOR ADULTES - à partir de M18
<b>LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY</b>			
13,00 €	8,00 €	21,00 €	MASTERS/SENIORS
11,00 €	6,00 €	17,00 €	M21 - M18
9,00 €	4,00 €	13,00 €	M15 à M11
7,00 €		7,00 €	PASS PARA-VOLLEY (CM licence initiale) - REVERSEMENT > LR 3€
42,00 €		42,00 €	DROIT DE MUTATION ADULTES PARA-VOLLEY - à partir de M18
<b>LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPET'LIB</b>			
26,00 €	13,00 €	39,00 €	à partir de M18
10,00 €		10,00 €	PASS COMPET LIB (épreuve fédérale compet'lib & CM) - REVERSEMENT > LR 5€
<b>LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension VOLLEY POUR TOUS</b>			
17,00 €		17,00 €	à partir de M18- REVERSEMENT > LR 10€
<b>LICENCE TEMPORAIRE</b>			
7,00 €	1,00 €	8,00 €	Validité 1 mois
16,00 €	2,00 €	18,00 €	Validité 3 mois
<b>LICENCE EVENEMENTIELLE DECOUVERTE-INITIATION</b>			
gratuité		PASS EVENEMENTIELLE	
<b>TITRE DE PARTICIPATION PASS SMASHY</b>			
gratuité		PASS SMASHY	

2022/23 - LICENCES & AFFILIATIONS Cotisations Fédérales et Régionales			
Cotisation Fédérale	Cotisation Ligue	Total *	* hors cotisation CD
<b>SURCLASSEMENTS</b>			
gratuité			Simple Surclassement
22,00 €	12,00 €	<b>34,00 €</b>	Double Surclassement
27,00 €	12,00 €	<b>39,00 €</b>	Triple Surclassement
<b>LICENCES CLUB JEUNES</b>			
gratuité			EXTENSION DIRIGEANT
gratuité			Création EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL
2,00 €		<b>2,00 €</b>	Renouvellement EXTENSION COMPETITION VOLLEY-BALL - REVERSEMENT > LR 1€
<b>OPTION OPEN ET PPF</b>			
16,00 €		<b>16,00 €</b>	OPTION OPEN
67,00 €		<b>67,00 €</b>	OPTION PPF
<b>LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA</b>			
5,00 €	0,00 €	<b>5,00 €</b>	Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétitive (M18 & +)
11,00 €	0,00 €	<b>11,00 €</b>	Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pratique Compétitive (M18 & +)
5,00 €	0,00 €	<b>5,00 €</b>	Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (de M15 à M9)
5,00 €	0,00 €	<b>5,00 €</b>	2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement
<b>INDEMNITES DE FORMATION - Droit supplémentaire de mutation</b>			
4 saisons			Délai concerné par le calcul des indemnités de formation (saison en cours + N-3)
20,00 €		<b>20,00 €</b>	Valeur point de formation LICENCE JOUEUR de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)
à l'étude CCEE			Valeur point de formation LICENCE EDUCATEUR de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)
à l'étude CCA			Valeur point de formation LICENCE ARBITRE de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)

2022/23 - ENGAGEMENTS COMPETITIONS & TARIFS REGIONAUX		
<b>Engagements championnats régionaux</b>		
Engagement championnat régional Senior	500,00 €	Par équipe engagée
1ère affiliation	250,00 €	
Engagement championnat régional M18/M21	44,00 €	Gratuit à partir de la deuxième équipe de même catégorie et même genre
1ère affiliation	22,00 €	
Engagement championnat régional M15	40,00 €	Gratuit à partir de la deuxième équipe de même catégorie et même genre
1ère affiliation	20,00 €	
Engagement championnat régional M13	40,00 €	Gratuit à partir de la deuxième équipe de même catégorie et même genre
1ère affiliation	20,00 €	
Engagement championnat régional M11	27,00 €	Gratuit à partir de la deuxième équipe de même catégorie et même genre
1ère affiliation	20,00 €	
<b>Amendes et droits CRS / CRA</b>		
1er forfait	80,00 €	Par équipe engagée à partir de la catégorie M18 en championnat régional
2ème forfait	120,00 €	Par équipe engagée à partir de la catégorie M18 en championnat régional
3ème forfait	160,00 €	Par équipe engagée à partir de la catégorie M18 en championnat régional
4ème forfait = forfait général	270,00 €	Par équipe engagée à partir de la catégorie M18 en championnat régional
Licence non présentée à partir du 1/11/2022	3,50 €	
Report de match en cours de saison / hors périodes gratuites	20,00 €	
Résultat non transmis par internet avant dimanche 18 H	40,00 €	
Retard envoi feuille de match (postée ou scannée après le mardi suivant la rencontre)	40,00 €	
Ploquettes manquantes	20,00 €	
Nombre de ballons identiques à ceux du match insuffisant (12 ballons)	20,00 €	
Manquement d'arbitre qualifié pour un match	30,00 €	
Désistement arbitre à moins de 48h non justifié	50,00 €	Déduit des frais de déplacement
Absence injustifiée de l'arbitre	100,00 €	
Absence de tenue officielle pour l'arbitre	30,00 €	
Droit de réclamation	35,00 €	Remboursé si accord de la commission concernée
Droit d'appel sur décision	35,00 €	Remboursé si accord de la commission concernée
<b>Formation Entraîneur Régionale</b>		
DRE 1 Certificat Animateur	100,00 €	Gratuité pour les femmes
DRE 1 Certificat Initiateur	100,00 €	
DRE 1 Certificat Educateur	100,00 €	
DRE 2 Module Animateur Beach	100,00 €	

## 14) VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Stéphane MARAZZI présente le BP 2023.

Dans les charges, il y a la professionnalisation de l'ETR, plusieurs projets des commissions, de nouveaux emplois, l'amélioration du service aux clubs avec le passage à temps plein du secrétariat (environ 50K€ en plus pour la masse salariale).

En recettes, il y a plus de subventions. Pour assurer les projets et les ambitions de la ligue en termes de développement, il y a une reprise sur fond propres de 13K€.

**LIGUE BFC VOLLEY**  
**BP 2023 - GLOBAL**

DEPENSES		BP 2023	RECETTES		BP 2023
60133000	Frais papeteries FFVB	-	7056200	INSCRIPTION CHAMP BEACH -	-
60621000	Pharmacie	750,00	70150000	Engagements championnats	17 000,00
60630000	Fournitures-petit matériel	1 700,00	70160000	Amendes CRA - CRS	-
60641000	Fournitures de bureau	300,00	70170000	Frais de secrétariat	-
60642000	Fournitures informatiques	50,00	70190000	Forfait	-
60643000	Photocopies	150,00	70200000	Affiche jeunes arbitres	-
60650000	divers sportifs	-	70600030	Participation tiers repas REPAS AG	300,00
60652000	Habillement sportifs	-			-
60653000	Récompenses	5 650,00	70561000	PARTICIPATION CD + CLUBS - CRE	-
60703300	Inscription tournoi	4 700,00	70570000	Inscription équipes poussinades	-
60710000	Achat Ballons	500,00	70600010	Prestation Ligue MISE A DISPOSITION	9 000,00
60	Total 60	13 800,00	70600020	Participation déplacements LOC MINIBUS	2 500,00
61013000	Entretiens et réparations	-	70610000	FRAIS PEDA FORMATIONS ENTR	2 500,00
61013000	Prestation informatiques	2 600,00	70620000	PARTICIPATION STAGE CRE	47 000,00
61040000	Promotion	3 700,00	70700000	Reversement FFVB licences	69 500,00
61310000	Location salles/gymnases	-	70700100	Réaffiliations	1 300,00
61320000	Location immobilière	900,00			-
61350000	Location mobilière (minibus)	800,00			-
61410000	Charges location immo	636,00			-
61550000	Entretien et réparations sur bien mobiliers	2 000,00	7071000	Ventes de Ballons	-
61560000	Maintenance	1 900,00	70752000	Habillements sportifs	-
61610000	Prime d'assurances	550,00	70850000	Ports et frais accessoires	-
61630000	Assurance minibus ligue	3 000,00			-
61	Total 61	16 086,00	70	Total 70	149 100,00
62280000	honoraires	2 550,00	72340000	Cadeaux, représentations ext Ligue	-
62220000	Pers ext /p CRE	6 500,00	72580000	participation à hébergement	-
62300000	Publicité	-	72	Total 72	-
62340000	Cadeaux	-	74200000	FDVA FOND AIDE VIE ASSOCIATIVE	10 000,00
		-	74300000	SUBVENTION ANS PSF	11 000,00
		-		SUBVENTION ANS PST PROJET SPORTIF TERRITORIAL	16 000,00
62360000	catalogue-imprimés	-	74400000	SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	22 650,00
		-		SUBVENTION CONSEIL REGIONAL VA EMPLOI	7 000,00
62270000	Frais d'actes administratifs (ACHAT VOITURE)	-	74410000	SERVICE CIVIQUE	7 300,00
62510000	Transports et déplacements	23 420,00	74500000	SUBVENTION FFVB AAL	16 000,00
		-		AIDE EXCEPT EMPLOYEUR APPRENTISSAGE X2 ET TUTEUR	9 400,00
62520000	Repas	15 100,00	74	Total 74	99 350,00
62560000	Frais de mission	-	75800000	Produits divers de gestion	-
62580000	Hébergement	23 300,00	75	Total 75	-
62610000	Affranchissements	50,00	76210000	Produits financiers	1 400,00
62620000	Téléphone	360,00	76	Total 76	1 400,00
62621000	Abonnement internet	360,00	77100000	Produits except sur opéré gestion	-
		-	77100000	Produits except sur opéré gestion	-
62710000	Service bancaire	300,00	77100001	Sponsoring et dons	-
	aide séjour CRE	500,00	77510000	Immobilisations incorporelles	-
62810000	Cotisations diverses	310,00	77700000	Quote-part subv invest. virée au résultat (minibus)	2 916,00
62	Total 62	72 750,00	77	Total 77	2 916,00
63130000	Participation employeurs formation	900,00	78	Reprises sur fonds propres	13 239,00
63540000	Droits d'enregistrement	-	78174	Reprise de depreciation de compte client	-
63	Total 63	900,00	78	Total 78	13 239,00
64100000	Salaires Bruts	122 700,00	79140000	Transfer de Charges – CPAM	-
64120000	Provisions CP	-	79160644	Frais péda formation DRE1 Certificat Animateur	-
64510000	Cotisation URSSAF	14 600,00	79160645	Frais pédagogiques stages arbitrage	-
64530000	Cotisation retraite AGRR	4 800,00	79160646	Frais péda formation DRE1 Certificat Educateur	-
64540000	Cotisation ASSEDIC	3 100,00	79160647	Frais péda formation DRE1 Certificat Initiateur	-
64550000	Cotisations Prévoyance AGRR	900,00	79160648	Frais péda formation DRE2 module Beach	-
64580000	Cotisations autres organismes sociaux (Prov charges CP)	-			-
64580001	Cotisations Mutuelle	900,00			-
64750000	Cotisation médecine du travail	500,00	79160649	Participation colloque	-
64800000	Autres charges de personnel service civique	3 650,00	79160650	Participation acc. VB	-
64810000	Autres charges de personnel aide jeunes espoirs	1 500,00			-
64870000	Formation professionnelle	100,00			-
64	Total 64	152 750,00	79160652	Remb Habit sportifs	-
66100000	Charges d'intérêts	-	79160660	Participation Doc technique	-
66800000	Autres charges financières	-	79162510	Participation déplacements (minibus)	-
66	Total 66	-	79162520	Participation tiers repas	-
		-	79162540	Participation hébergement	-
67100000	Charges exc sur opéré gestion	-	79162580	Participation stage CRE	-
67210000	Charges sur exercice antérieur	-	79165000	P. S. E.	-
67	Total 67	-			-
68112000	Immobilisations corporelles	9 719,00			-
68174000	Dotation provisions depreciation créances	-			-
68	Total 68	9 719,00	79	Total 79	-
	<b>TOTAL</b>	<b>266 005,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>266 005,00</b>

Approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17/06/2023

**Question de Pierre MAMESSIER, club de VBC Chalon sur Saone**

Quelle prévision de hausse de licenciés ?

D'ici 2024, environ 25% au niveau fédérale, pour nous environ 10%.

**Vote du Tarif 2022/23**

Contre : 23 voix

Abstentions : 31

Pour : 102

**Le Tarif est adopté à la majorité.**

**Vote du budget prévisionnel 2023**

Abstentions : 21

Pour : 135

**Le budget est adopté à la majorité.**

*12h45 Pause déjeuner*

*14h50 Reprise des travaux*

**15) PROJETS DE LA COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE**

Virginie MYOT présente les projets pour la saison 2022/23.

Il y aura une augmentation des catégories et des journées de stage : les M18 seront convoqués sur les stages de février et avril pour la préparation des compétitions.

**Question de Marie-Laure SERGENT, club de Pays de Salins VB**

Quels sont les critères de sélection au CRE ? Ils sont pareils pour toutes les catégories ?

Samuel BOYE répond que les niveaux sont très hétérogènes, il est difficile d'harmoniser les critères. Il est vrai que la taille est un critère important, signe de potentiel. Le CRE essaie de sélectionner les potentiels en progression.

**Question de Jean-Baptiste LOMBARD, club de Beaune Volley**

Est-ce que le camp de juillet sera ouvert à tous, même aux non licenciés ?

A terme oui, mais cette année il n'y a pas assez de places, et la priorité reste aux licenciés.

**16) PROJETS DE LA COMMISSION REGIONALE SPORTIVE**

Cédric AMBS et Samuel BOYE présentent le planning prévisionnel pour la saison 2022/23, qui a été déjà finalisé suite à une demande du bureau qui souhaite ouvrir le plus tôt possible et grâce à la sortie anticipée du planning fédéral. Les dates limites des engagements seront le 18/09 pour les championnats seniors et le 25/09 pour les championnats jeunes.

« Coupe BFC » à Dole entre fin septembre et début octobre, pour les M21, M18, M15, possibilité d'accueillir des joueurs isolés ; servira de détection pour le CRE.

Discussion sur la date de fin des championnats : prévue le 11/06/23 pour les M15, pour certains c'est trop tard car début du Circuit Outdoor.

Pour les M11/M13, il y aura 4 journées départementales (à gérer par les CD) + 5 journées régionales.

Les Interdep seront le 24 avril, un appel d'offre sera envoyé aux CD avec un cahier de charges pour l'organisation.



## 17) BILAN DE L'ADR

Samuel BOYE présente son bilan en tant qu'Agent de développement régional (cf en pièce jointe « CR SAMUEL BOYE 2021 2022 »).

### Question de Cédric AMBS, club de Besançon VB

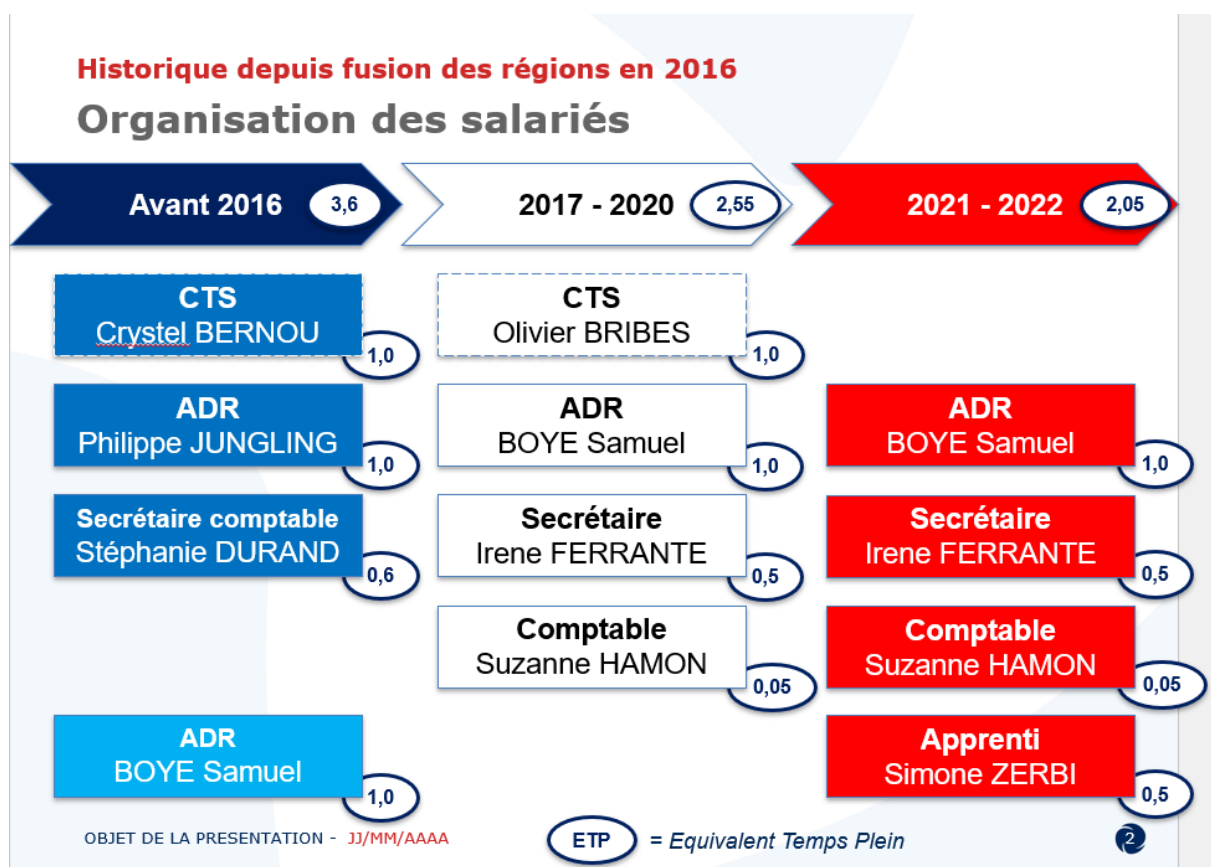
A-t-on reçu des candidatures pour l'emploi d'agent de développement ?

Le poste n'est pas encore officiellement ouvert. L'enveloppe est accordée mais nous n'avons pas encore la validation de la DRAJES.

Samuel BOYE présente aussi le bilan de Simone ZERBI en tant qu'apprenti de la ligue (cf en pièce jointe « CR SIMONE ZERBI 2021 2022 »).

## 18) STRUCTURATION RESSOURCES HUMAINES DE LA LIGUE

Philippe FAIVRE présente le plan de structuration RH de la ligue.





## Activité par activité

# Principales difficultés de fonctionnement

### Technique

- Départ d'Olivier BRIBES non remplacé >> formation des encadrants
- Organisation administrative en amont des stages
- Difficulté à trouver des encadrants

### Sportive

- Communication en amont des tournois des catégories jeunes M15 et avant
- Communication des résultats des tournois des catégories jeunes

### Arbitrage

- Mise à jour du fichier d'arbitres en activité

### Communication

- Augmentation des activités de la commission
- Manque de temps des bénévoles pour augmenter le volume de communication

OBJET DE LA PRESENTATION - JJ/MM/AAAA

3

## Activité par activité

# Principales difficultés de fonctionnement

### Développement

- Besoin croissant d'interventions dans les clubs ou dans les écoles
- Zones blanches non développées
- Tutorat de 5 apprentis en 2021-2022

### Salariés

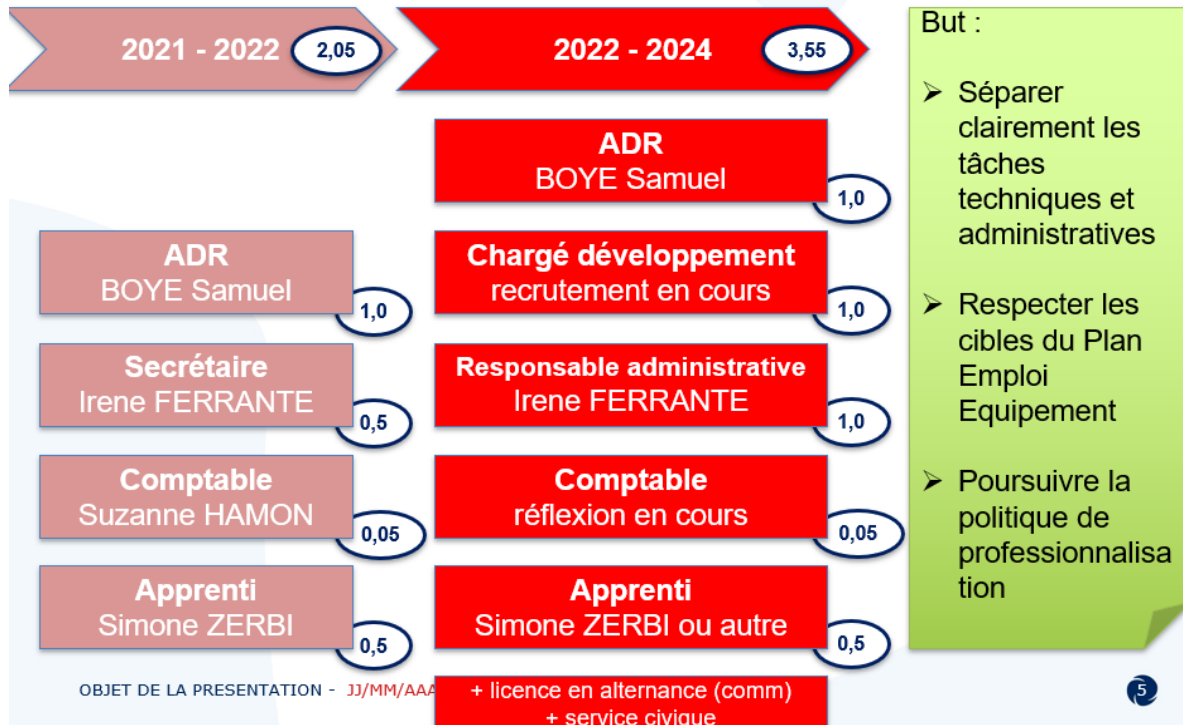
- Charge de travail globale > 100%
- Recours régulier aux heures supplémentaires – 50 à 106 h/an pour Irene (ou heures non déclarées)
- Secrétariat : horaires d'ouvertures modifiés régulièrement et non respectés par les licenciés
- Certaines tâches non réalisées
- Manque de communication entre salariés

OBJET DE LA PRESENTATION - JJ/MM/AAAA

4

**Applicable dès mai 2022**

## Proposition d'organisation



## 19) EXAMEN DES VŒUX DES CLUBS

### Vœux AL LONS

- Est-il possible de reposer pendant les vacances ? Les bénévoles ont besoin de coupures pendant les vacances.

Réponse : la CRS entend et tiendra en compte cette demande.

- Est-il possible de communiquer la mise en place des championnats via les correspondants et responsables d'équipes ?

Réponse : c'est déjà le cas, vérifier les contacts sur le site.

- Est-il possible que les championnats se terminent plus tôt ?

Réponse : il faut supprimer la dernière journée des M15

- Peut-on envisager des championnats jeunes par zone géographique ?

Réponse : oui, c'est déjà plus ou moins le cas.

### Vœux du CDVB71

- Etablir un cahier des charges pour l'organisation du tournoi Interdep qualificatif aux Minivolleyades.

Réponse : oui, ce sera fait.

### Vœux du CLES Cheigny

- Dans le cas, d'une équipe en PNF et d'une équipe M18 : - recevoir le même jour pour ces 2 équipes

Réponse : nous allons essayer mais c'est très difficile car les plannings sont différents.

#### **Vœux de EVBS PM**

- CATEGORIE M 18: reprendre une formule championnat en 3 sets gagnants et non plus des triangulaires afin de les préparer au championnats seniors.

Réponse : c'est fait.

- CATEGORIE JEUNE= Le vainqueur d'un match ne doit pas être défini à la différence de points mais en nombre de sets gagnés. Il faudrait donc systématiser les tie break.

Réponse : différentes propositions sont faites, une sera retenue.

#### **Vœux de Pays de Salins VB**

- Mise en ligne avant le début des championnats sur le site internet de la ligue de tous les documents utiles pour l'organisation des rencontres officielles jeunes :
  - règlements (si incertitude formules sportives notamment pour fin de saison, trouver une autre solution, du type annexe ou prévoir clause de revoyure à mi-saison)
  - grilles de tournois à 4, 5, 6 .... et grilles montée descente pour M11
  - un document rappelant les obligations de l'organisateur (diffusion d'infos en amont, matériels nécessaires avec rappels ballons taille hauteur terrain par catégorie ...)

Réponse : tous les documents utiles seront mis sur le site par Diane.

#### **Vœux de Volley Saint Vitois**

- Traitement des mails envoyés à la ligue.

Une réponse a déjà été donnée lors du dernier comité directeur.

- Envoi des RPE au moment de l'inscription ou du lancement des championnats.

Réponse : oui, c'est très important. Par contre il faut faire attention, car des points peuvent être modifiés en cours de saison.

- Délai de 10 jours entre le lancement du championnat et la première journée.

Réponse : c'est déjà le cas, sauf quand il y a du retard dans les réponses des clubs.

- Travail quotidien sur la validation des licences, surtout en début de saisons.

Réponse : c'est déjà le cas.

- Paiement des arbitrages en début de phase sous forme de forfait.

Réponse : à étudier, oui si possible techniquement.

#### **Vœux de Volley Club Chenove**

- Paiement des arbitrages en début de phase sous forme de forfait.

Réponse : à étudier, oui si possible techniquement.

Retour sur la demande de terminer plus tôt les championnats M15 pour ne pas chevaucher avec le Circuit Outdoor, avec la suppression de la dernière journée du 11 juin 2023.

L'idée est bonne si ça permet une vraie pratique outdoor, avec les cadres qui accompagnent.

Par contre ça implique que la dernière journée M15 serait mi mai.

#### **Vote de la proposition de supprimer la dernière journée M15.**

Contre : 82 voix

Abstention : 20 voix

Pour : 37 voix

**La proposition est refusée.**

## 20) REMISE DES RECOMPENSES ET DISTINCTIONS

Philippe FAIVRE félicite les licenciés (et non licenciés) qui reçoivent des distinctions pour leur engagement auprès de leurs clubs. Il appelle chaque récipiendaire et remet les 101 récompenses :

38 Lettres régionales de remerciement du Président de la Ligue

42 Lettres fédérales de félicitations au titre régional

12 Médailles de bronze au titre régional

7 Médailles d'argent au titre régional

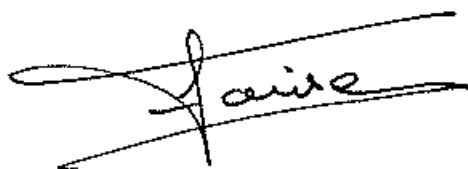
2 Médailles d'or au titre régional

## 21) QUESTIONS DIVERSES

- Distribution des écussons arbitrage CRA aux arbitres et marqueurs validés.
- Félicitations à tous les clubs de la ligue pour leurs résultats très positifs dans l'ensemble dans les championnats et coupes nationaux.
- Date et lieu de l'AG 2023 : Début juillet 2023, dans le 89.

Clôture de l'AG à 17h30.

Philippe FAIVRE  
Président

Handwritten signature of Philippe FAIVRE in black ink, featuring a stylized 'F' and 'A'.

Virginie MYOT  
Secrétaire générale

Handwritten signature of Virginie MYOT in black ink, featuring a large 'V' and 'M'.